

COMMUNE DE CULLES LES ROCHES

Conseil Municipal du 05 février 2018

Présents : Michel DUCHAMP, Jean Pierre PETITET, Robert PERNIN, Jeanine DERAÏN, Pascal GRESSARD, Corinne JUSSELIN, Didier PRUDON, Léda TRANCHIDA.

Excusés : Michel BOUCHACOURT, Jean Luc MONTEGUT, Joelle SCYNDRALEWIEZ

Secrétaire de séance : Pascal GRESSARD

Il est fait lecture du compte rendu du précédent Conseil municipal, qui est adopté.

1°) TRAVAUX.

Les travaux de changement de la conduite principale d'eau entre Saules et Culles sont terminés. L'enrobé reste à reprendre.

A terminer notamment dès que ce sera possible : contreforts murs du parking et aménagement autour de l'église.

2°) Informations sur les budgets :

En l'attente fin mars du compte administratif 2017 on peut dès à présent estimer les résultats d'exploitation suivants :

-Fonctionnement dépenses:	140 325 €
-Fonctionnement recettes :	151 946 €
soit un résultat fonctionnement de	+ 11 621 €
-Investissement dépenses :	59 390 €
-Investissement recettes :	112 500 €
soit un résultat investissement de	+ 53 110 €

3°) Projets d'investissements 2018

Le Conseil confirme le projet d'aménagement et de rénovation énergétique du Gîte Communal (+ chaudière Caveau).

Selon les estimations des artisans consultés ces travaux devraient représenter un total HT de 142 590 €

4°) Demandes de subventions

Afin de couvrir ces dépenses la Commune a adressé des demandes de subventions aux institutions ou dispositifs suivants : FEADER (Europe), Contrat territorial (Région), DETR (Etat) et Département.

Profitant du dispositif CEE proposé par le ministère de l'Environnement, la Commune a sollicité le financement d'une nouvelle chaudière au Caveau. (Environ 8 500 €)

5°) Recrutement d'un employé communal

Bernard PIOT doit prendre sa retraite en juillet 2018. Le Conseil municipal décide de procéder prochainement au recrutement (25 h semaine) d'un (e) employé(e) municipal(e) dont les compétences puissent permettre de répondre aux multiples et diverses activités à conduire tout au long de l'année.

6°) 0 pesticides 0 herbicides

Depuis une année la Commune est engagée dans un programme visant à supprimer progressivement et dans la mesure du possible tout usage d'herbicides et de pesticides. Le Conseil confirme cette démarche et s'engage à progresser de manière exemplaire, dans tous les secteurs concernés sur la Commune, et ce, d'autant plus que dès le 1er janvier 2019 cette interdiction concernera tous les particuliers.

7°) Questions diverses

Le Maire informe le Conseil de la possibilité offerte à tous d'utiliser une nouvelle application destinée à faciliter le covoiturage (type Blablacar). Cette application, développée par le Grand Chalon est propre à notre territoire et peut permettre aux jeunes et moins jeunes de trouver des solutions à leurs divers déplacements.

Chacun peut télécharger cette application dénommée « YVON »

Autre information : la Communauté de Communes lance en mars une opération visant au développement du Photovoltaïque de toiture. Des réunions d'information auront lieu à cet effet en divers lieux de notre territoire. Pour notre Commune la réunion aura lieu à St Gengoux, elle sera précédée d'une campagne de communication (flyers, affiches)

La séance est levée à 22 heures 20